



BUDGET 2012-2013
COMMUNIQUÉ N°7

BUDGET 2012-2013

84 millions de dollars pour les travailleurs expérimentés

Québec, le 20 mars 2012 – « Le Québec a besoin de tous ses bras et de tous ses cerveaux. Il compte déjà dans sa main-d'œuvre des ressources précieuses pour faire face aux défis économiques qui l'attendent : les travailleurs d'expérience. Il est impératif de miser sur la valorisation du potentiel de ces travailleurs afin de s'assurer de profiter de l'important capital humain qu'ils constituent. C'est dans ce contexte que le budget 2012-2013 prévoit des investissements de 84 millions de dollars sur trois ans, dans le cadre de la stratégie pour une participation active des travailleurs d'expérience », a déclaré aujourd'hui le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion du dépôt du budget 2012-2013 du gouvernement du Québec.

Allègements fiscaux pour les travailleurs et les entreprises

Le ministre a annoncé la mise en place, à compter de 2013, d'une réduction de la taxe sur la masse salariale, au taux de 10 %, à l'égard des travailleurs de 65 ans ou plus. À terme, cet allègement pourra atteindre 1 000 \$ par employé. Cette réduction profitera à 30 000 entreprises du Québec.

De plus, le nouveau crédit d'impôt pour les travailleurs de 65 ans ou plus, en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier, augmentera graduellement jusqu'en 2016. À terme, il représentera une réduction d'impôt de 1 500 \$ par travailleur. Il profitera à 100 000 personnes.

361 millions de dollars investis dans le développement des compétences

« Une main-d'œuvre mieux formée ne constitue pas un choix, mais une nécessité », a soutenu le ministre. La Commission des partenaires du marché du travail et Emploi-Québec ont lancé l'initiative Investissement-compétences, pour laquelle 361 millions de dollars sur trois ans seront investis. Ce programme vise à mobiliser les entreprises et les travailleurs afin qu'elles investissent dans les compétences de la main-d'œuvre et pour instaurer une véritable culture de la formation continue et du développement des compétences au Québec. L'initiative permettra de créer et de maintenir des emplois de qualité, durables et orientés vers l'avenir.

De plus, 60 millions de dollars seront consacrés à la mise à niveau des équipements spécialisés et à l'augmentation de l'offre de formation professionnelle.

Tableur sur l'apport des jeunes et des nouveaux diplômés

« Si les travailleurs d'expérience représentent un potentiel sous-exploité, il en va de même des travailleurs sans expérience, peu importe leur niveau de qualification », a affirmé le ministre. Afin de favoriser une participation plus importante des jeunes à l'emploi et d'accroître la main-d'œuvre disponible, il a annoncé que le programme Alternative jeunesse, qui aide les jeunes prestataires de moins de 25 ans à quitter l'aide sociale, sera bonifié de 4 millions de dollars par année à partir de 2013-2014.

Il a également annoncé une augmentation du crédit d'impôt, de 8 000 \$ à 10 000 \$, pour les nouveaux diplômés de niveau collégial ou universitaire qui s'installent en région éloignée. En tout, 17 000 jeunes bénéficieront de cette mesure.

Intégrer à l'emploi les nouveaux arrivants

Par ailleurs, des investissements de 27 millions de dollars au cours des trois prochaines années seront réalisés dans le but de favoriser une meilleure intégration des nouveaux arrivants au sein du marché du travail de toutes les régions du Québec.

Le budget 2012-2013 prévoit la mise en place et la bonification d'une série de mesures et de programmes destinés à améliorer la rapidité et l'efficacité de la sélection ainsi que l'accompagnement des nouveaux arrivants à une étape ou l'autre de leur cheminement de recherche d'emploi. Au total, 15 000 interventions supplémentaires par année devraient être effectuées.

« Adapter nos façons de faire permettra à la société de bénéficier de l'expertise et des compétences de tous nos travailleurs », a conclu le ministre.

- 30 -

Source : Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
Catherine Poulin
Directrice de la communication
418 643-5270
514 873-5363